

Le Président
ANDRÉ VALLINI
Député de l'Isère

Monsieur Michel Mercier
Président du Conseil général du Rhône
Département du Rhône
29-31 cours de la Liberté
69483 Lyon Cedex 3

Grenoble, le 26 OCT. 2007

DT/ferroviaire/ AT/808

Monsieur le Président,

Le projet LESLYS de liaison entre la gare de la Part-Dieu et l'aéroport de Saint-Exupéry est entré dans sa phase opérationnelle depuis le 8 janvier 2007, date à laquelle vous avez signé le contrat de concession avec le groupement RhônExpress.

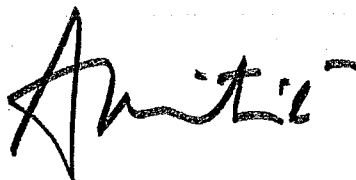
Ce projet est actuellement soumis à une enquête publique et, dans ce cadre, je souhaite attirer votre attention sur la proposition de tracé qui fait obliquer la ligne au sud-est, à partir de la zone industrielle de Meyzieu, et qui délaisse par conséquent la plate-forme de l'ancien chemin de fer de l'Est lyonnais.

Le maintien de ce tracé présente plusieurs inconvénients majeurs :

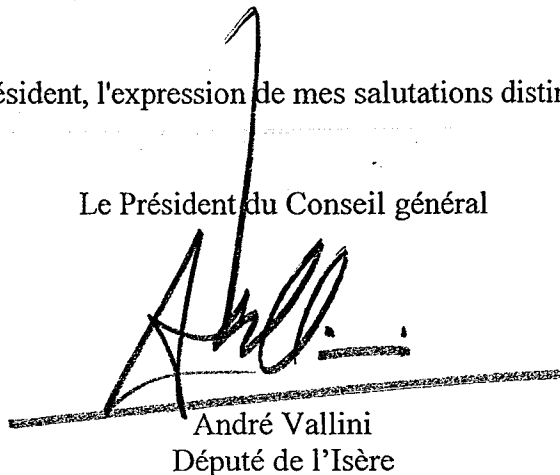
- il crée une coupure nouvelle de la commune de Pusignan pour un gain de temps de parcours très modeste ;
- il obère pour l'avenir les possibilités de prolongement en direction de Crémieu/Pont de Cheruy ;
- il prive les habitants de Pusignan d'un accès en transport collectif à la plate-forme aéroportuaire.

Le Département de l'Isère souhaite donc que le tracé soit réétudié dans le sens d'un meilleur compromis entre la vitesse commerciale souhaitable et la finesse de desserte des territoires traversés. Il en va d'ailleurs, j'en suis convaincu, de la réussite politique et économique de ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président du Conseil général



André Vallini
Député de l'Isère